



2017



PROGRAMME DE FORMATION

POUR LES

ASSOCIATIONS

EN

POLITIQUE DE LA VILLE

EN

ESSONNE



SOMMAIRE

- p. 4 • **STAGE 1**
Le droit du travail pour les associations
- p. 6 • **STAGE 2**
Élaborer un projet et préparer son évaluation
- p. 8 • **STAGE 3**
Créer le site internet de son association
- p. 10 • **STAGE 4**
Organiser sa recherche de financement et diversifier ses ressources
- p. 12 • **STAGE 5**
La communication des associations
- p. 14 • **STAGE 6**
La comptabilité et la gestion associative
- p. 16 • **STAGE 7**
Le management associatif
- p. 18 • **STAGE 8**
Atteindre l'égalité femmes-hommes :
le rôle des associations

- p. 20 Calendrier
- p. 21 Fiche d'inscription
- p. 22 Présentation du CRPVE



DES FORMATIONS POUR SOUTENIR LES COMPÉTENCES ET LE DÉVELOPPEMENT DES STRUCTURES ASSOCIATIVES

ÉDITO

LES ASSOCIATIONS EN POLITIQUE DE LA VILLE jouent un rôle incontournable dans l'accueil et l'accompagnement de nombre d'habitants des quartiers prioritaires. Or, pour atteindre leurs objectifs, ces associations doivent développer un projet d'utilité sociale clair et actualisé, des modes de management appropriés et un modèle économique pérenne. Une attention portée à la comptabilité, au respect du cadre légal, à la mise en œuvre d'une ingénierie adaptée, ou encore la construction de stratégies de communication efficaces sont alors autant de compétences à acquérir ou renforcer.

C'est pourquoi le CRPVE propose aux acteurs associatifs des quartiers en politique de la Ville en Essonne ce programme de formation composé de huit stages, avec le soutien de la Direction départementale de la cohésion sociale de l'Essonne.

*L'équipe du Centre de Ressources
Politique de la Ville en Essonne*

STAGE 1

LE DROIT DU TRAVAIL POUR LES ASSOCIATIONS

LES ASSOCIATIONS, dès lors qu'elles emploient des salariés, sont soumises au droit du travail comme toute entreprise dite « traditionnelle ». Ainsi, ce qu'on appelle la fonction employeur implique la nécessité pour ces associations, de connaître, respecter et appliquer l'ensemble des règles figurant dans les codes du travail et de la sécurité sociale.

Ce module de formation permettra notamment aux responsables associatifs d'actualiser leurs connaissances quant aux nouvelles lois qui régissent le fonctionnement des associations.

AXES DE TRAVAIL

- La relation contractuelle : début et fin
- La responsabilité des dirigeants associatifs
- Pratique et contentieux du droit du travail



OBJECTIFS

- Maîtriser les fondamentaux du droit social
- Mesurer la responsabilité et les enjeux de la fonction employeur

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Échanges avec les participants à partir de situations concrètes
- Quiz

INTERVENANTE

- **Marie-Thérèse LECLERC DE HAUTECLOCQUE**
Avocate au Cabinet Leclerc de Hauteclocque, Poncins & Associés, spécialisée en droit social, conseillère auprès du conseil des prud'hommes de Boulogne-Billancourt.

PUBLICS CONCERNÉS

- Dirigeant-e-s et responsables, salarié-e-s et bénévoles (membres du bureau et du conseil d'administration) des associations en politique de la Ville en Essonne.

DURÉE

**1 journée
de 9h30 à 16h30**

(déjeuner non pris en charge par le CRPVE)

DATE

**Jeudi 28 septembre
2017**

LIEU

CRPVE

Maison Départementale
de l'Habitat (MDH)
1 bd de l'Écoute-s'il-Pleut
91000 ÉVRY

PARTICIPATION GRATUITE et INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Remplir la fiche de la page 21

Pour plus d'informations

01 64 97 06 07

chmission1@crpve91.fr

ÉLABORER UN PROJET ET PRÉPARER SON ÉVALUATION

POUR DÉVELOPPER ses activités, une association doit savoir comment mettre en œuvre ses idées et évaluer les projets qu'elle développe. Avoir de bonnes intentions ne suffit pas à faire un « bon projet ».

Clarifier la finalité du projet en identifiant les problématiques sociales d'un territoire inscrites au contrat de ville, analyser le contexte local et partenarial, évaluer la faisabilité d'un projet, sont autant d'exigences qui garantiront *in fine* la performance de l'activité associative et la production d'effets sociaux durables.

AXES DE TRAVAIL

Mettre en œuvre son projet

- Développer un projet : de la théorie à la pratique
- Positionner son projet par rapport aux orientations stratégiques définies par les collectivités territoriales ou par l'État
- Procéder par étapes pour mettre en œuvre son projet
- Constituer une équipe, établir une feuille de route, anticiper les difficultés

Évaluer son projet : objectiver et pérenniser

- Définir les objectifs de l'évaluation
- Maîtriser la méthodologie d'évaluation d'un projet :
 - Qui doit évaluer ?
 - Comment évaluer ?
- Prendre en compte des indicateurs d'évaluation quantitative et qualitative
- Planifier l'évaluation du projet



OBJECTIFS

- Identifier et réunir les conditions de réalisation d'un projet
- Élaborer un projet grâce à une méthodologie performante
- Planifier un projet en fonction des moyens et de l'organisation de l'association
- Préparer l'évaluation d'un projet grâce à des méthodes et des critères adéquats

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Échanges d'expériences entre les participant-e-s
- Travaux à partir de cas pratiques proposés par les participant-e-s

INTERVENANTE

- **Bénédicte HALBA,**
Docteure en sciences économiques,
Présidente-fondatrice de l'Institut de Recherche et
d'Information sur le Volontariat depuis 1997 et directrice d'Iriv
conseil depuis 2000

Iriv conseil est un organisme de formation qui propose des formations aux associations, aux services de l'État et des collectivités territoriales et aux entreprises (www.iriv.net)

PUBLICS CONCERNÉS

- Dirigeant-e-s, chargé-e-s de mission, coordinateur-ric-e-s, salarié-e-s et bénévoles (membres du bureau et du conseil d'administration) des associations en politique de la Ville en Essonne.

DURÉE

**2 journées
de 9h30 à 16h30**

(déjeuner non pris en charge par le CRPVE)

DATES

**Jeudi 12 et
vendredi 13
octobre 2017**

LIEU

CRPVE

Maison Départementale
de l'Habitat (MDH)
1 bd de l'Écoute-s'il-Pleut
91000 ÉVRY

INSCRIPTION GRATUITE et OBLIGATOIRE

Remplir la fiche de la page 21

Pour plus d'informations

01 64 97 06 07

chmission1@crpve91.fr

CRÉER LE SITE INTERNET DE SON ASSOCIATION

COMMUNIQUER sur ses activités est une nécessité pour les associations. A ce titre, le web est aujourd'hui un outil indispensable. En effet, la communication « sur la toile » est un levier important du développement de l'activité associative, dans l'objectif de se faire connaître et de valoriser ses actions.

Ce module de formation offrira aux acteurs associatifs une opportunité de réfléchir à la structuration de leur site web : quelles informations communiquer, comment les valoriser ? Il permettra également d'appréhender les éléments techniques indispensables à l'élaboration et à la gestion d'un tel outil.

AXES DE TRAVAIL

Positionner les besoins en communication web des participants

- Définir sa stratégie de communication et un univers graphique
- Etudier et analyser les positionnements d'associations équivalentes

Rédiger un cahier des charges pour un prestataire web

- Comprendre l'importance de « l'expérience utilisateur » et du « cheminement de la navigation »
- Construire l'arborescence de son site web
- Identifier des modèles de pages (Template/ Wireframe)

Connaître les métiers et compétences d'une équipe web

- Découvrir la « technologie web CMS » pour son site
- Connaître les codes de langages du développement web accessibles aux associations
- Visiter le « back office » pour gérer les contenus de son site web

Etudier des cas pratiques

- Découvrir le site web d'une association
- Découvrir le site web d'une fédération de musiciens



OBJECTIFS

- Clarifier la communication de son association sur internet
- Connaître les fondamentaux de la constitution d'une page web
- Réfléchir à la structuration de son site (chartre graphique, contenus)
- Découvrir des outils web accessibles pour élaborer son site internet

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et pratiques
- Apports méthodologiques
- Exercices

INTERVENANTE

- **Mathilde BARDEL**

Fondatrice de l'Atelier de création d'Utilité Publique, et intervenante référente à l'Ecole des métiers de l'information (émi).

PUBLICS CONCERNÉS

- Dirigeant-e-s, chargé-e-s de mission, coordinateur-ric-e-s, salarié-e-s et bénévoles (membres du bureau et du conseil d'administration) des associations en politique de la Ville en Essonne.

DURÉE

**2 journées
de 9h30 à 16h30**

(déjeuner non pris en charge par le CRPVE)

DATES

**Mardi 17 et
mercredi 18
octobre 2017**

LIEU

Maison des Enfants et de la Nature
salle informatique
9, chemin du Clotay
91350 Grigny

PARTICIPATION GRATUITE et INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Remplir la fiche de la page 21

Pour plus d'informations

01 64 97 06 07

chmission1@crpve91.fr

STAGE 4

ORGANISER SA RECHERCHE DE FINANCEMENT ET DIVERSIFIER SES RESSOURCES

LES ASSOCIATIONS doivent maîtriser les procédures de réponses aux appels à projets de la politique de la Ville, mais également pouvoir diversifier leurs ressources. Les financements publics ont, en effet, tendance depuis plusieurs années à se contracter.

Cet état de fait amène les structures associatives à faire preuve d'ingéniosité pour d'une part, mobiliser des financements complémentaires et pérennes, et d'autre part, réinterroger les modes de faire alternatifs au financement classique.

AXES DE TRAVAIL

Comprendre les financements publics et leurs modalités d'intervention

- Développer son budget en mode « projet »
- Comprendre la demande de subvention, l'appel à projet et les compétences des collectivités

Découvrir les financements privés

- Mieux connaître les différentes sources et modalités du financement privé, et les bonnes pratiques à développer : mécénat de fondation, mécénat d'entreprise, financement participatif

Les modes de faire « alternatifs »

- Envisager les possibilités de mutualisation et de développement d'activité pour financer son activité
- Développer des activités « rémunératrices » pour financer durablement l'objet social de son association
- Aborder les formes de mécénats non numéraires (mécénat de compétence, mécénat en nature, nouvelles formes de bénévolat)



OBJECTIFS

- Connaître les sources de financement les plus adaptées aux associations en politique de la Ville (subventions publiques et financements privés)
- Connaître les procédures de réponse aux appels à projets et y répondre efficacement
- Découvrir des ressources et des modes de faire alternatifs au financement

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et pratiques
- Échanges d'expériences entre les participant-e-s
- Travaux à partir des cas pratiques des participant-e-s

INTERVENANT

- **Monsieur Michel BOUCHAERT**
Gérant de la coopérative Extracité et consultant

PUBLICS CONCERNÉS

- Dirigeant-e-s, chargé-e-s de mission, coordinateur-ric-e-s, salarié-e-s et bénévoles (membres du bureau et du conseil d'administration) des associations en politique de la Ville en Essonne.

DURÉE

**2 journées
de 9h30 à 16h30**

(déjeuner non pris en charge par le CRPVE)

DATES

**Mardi 7 et mercredi
8 novembre 2017**

LIEU

CRPVE

Maison Départementale
de l'Habitat (MDH)
1 bd de l'Écoute-s'il-Pleut
91000 ÉVRY

INSCRIPTION GRATUITE et OBLIGATOIRE

Remplir la fiche de la page 21

Pour plus d'informations

01 64 97 06 07

chmission1@crpve91.fr

LA COMMUNICATION DES ASSOCIATIONS

POUR SE FAIRE entendre par leurs multiples interlocuteurs (financeurs, bénéficiaires, partenaires, etc.), les associations ne peuvent se passer d'une stratégie de communication élaborée en fonction du message à délivrer et des publics accueillis.

Ce module de formation permettra aux acteurs associatifs de prioriser les informations et les modes de transmission des messages afin de s'assurer une meilleure visibilité et une reconnaissance accrue tant de la part des institutions que des bénéficiaires.

AXES DE TRAVAIL

Définir une stratégie de communication

- Faire connaître son association : informer, mobiliser et relayer
- Élaborer collectivement une parole associative
- Faire de chaque membre (salarié-e, bénévole, bénéficiaire) un-e ambassadeur-riche de l'association
- Faire l'état des lieux des ressources et outils à disposition des associations

La communication orale

- Communiquer oralement, à l'intérieur et à l'extérieur de l'association
- Prendre la parole dans différents contextes : réunion interne, réunion publique, rendez-vous avec des financeurs ou des partenaires
- Communiquer à l'attention des médias

La communication écrite

- Communiquer par écrit, à l'intérieur et à l'extérieur de l'association
- Maîtriser le processus de production des écrits
- Faire des réseaux sociaux de véritables atouts pour la communication de son association
- Adapter ses écrits en fonction des destinataires



OBJECTIFS

- Définir une stratégie de communication
- Porter une parole adaptée aux contextes de communication
- Maîtriser les processus de communication orale et écrite

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Échanges d'expériences entre les participant-e-s
- Mises en situation à partir de cas pratiques

INTERVENANTE

- **Caroline SENEZ**
Consultante au sein de l'Institut pour le Développement d'Expérimentations Sociales et Territoriales (IDEST)
Maître de conférences à l'université Lille 3

PUBLICS CONCERNÉS

- Dirigeant-e-s, chargé-e-s de mission, coordinateur-ric-e-s, salarié-e-s et bénévoles (membres du bureau et du conseil d'administration) des associations en politique de la Ville en Essonne.

DURÉE

**2 journées
de 9h30 à 16h30**
(déjeuner non pris en charge par le CRPVE)

DATES

**Jeudi 16 et
vendredi 17
novembre 2017**

LIEU

CRPVE
Maison Départementale de l'Habitat (MDH)
1 bd de l'Écoute-s'il-Pleut
91000 ÉVRY

INSCRIPTION GRATUITE et OBLIGATOIRE

Remplir la fiche de la page 21

Pour plus d'informations

01 64 97 06 07
chmission1@crpve91.fr

STAGE 6

LA COMPTABILITÉ ET LA GESTION ASSOCIATIVE

LES ASSOCIATIONS ont un certain nombre d'obligations en matière comptable. Ainsi, maîtriser au mieux les règles de comptabilité est une compétence à acquérir afin de consolider leur organisation.

Cette formation vise à aider les associations à appréhender les principes de base des documents comptables.

AXES DE TRAVAIL

- Découvrir et analyser le bilan et le compte de résultat
- Comprendre les documents de synthèse et mener une analyse financière de base
- Sur la base d'un budget, faire son suivi et analyser les écarts



OBJECTIFS

- Comprendre les concepts comptables
- Construire des outils de gestion simples et efficaces

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Mises en situation à partir de cas pratiques

INTERVENANTE

- **Catherine PELLEGRIN**
Cheffe de mission, cabinet Euro Compta Finance

PUBLICS CONCERNÉS

- Dirigeant-e-s, chargé-e-s de mission, coordinateur-ric-e-s, salarié-e-s et bénévoles (membres du bureau et du conseil d'administration) des associations en politique de la Ville en Essonne.

DURÉE

**1 journée
de 9h30 à 16h30**

(déjeuner non pris en charge par le CRPVE)

DATE

**Mardi 28 novembre
2017**

LIEU

CRPVE

Maison Départementale
de l'Habitat (MDH)
1 bd de l'Écoute-s'il-Pleut
91000 ÉVRY

PARTICIPATION GRATUITE et INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Remplir la fiche de la page 21

Pour plus d'informations

01 64 97 06 07

chmission1@crpve91.fr

LE MANAGEMENT ASSOCIATIF

LE MANAGEMENT ASSOCIATIF : deux termes issus de deux cultures très différentes et pourtant régulièrement réunis. Le management est très lié au monde de l'entreprise quand l'association est souvent liée aux valeurs et à l'histoire de l'éducation populaire. Toutefois, il est aujourd'hui nécessaire de définir ce qu'on entend par management associatif.

En période de redéfinition des compétences des collectivités, de raréfaction des subventions et de partenariats croissants entre associations et entreprises, quels sont les enjeux du management associatif ?

AXES DE TRAVAIL

- Quelle posture pour un manager associatif efficace ?
- Le partage des responsabilités du management entre le dirigeant et son Conseil d'Administration
- Quelle articulation entre les différents lieux et temps de gouvernance d'une association ? Où discute-t-on de stratégie ? Avec qui ? Où et quand discute-t-on de l'opérationnel ? Avec qui ?
- Manager à plusieurs : vers des recrutements partagés entre associations ? Pour des fonctions supports de type communication, recherche de financements, etc.
- Comment se doter des compétences nécessaires au développement de l'association ?
- Comment recruter sans discriminer ?
- Comment encadrer sans discriminer ?



OBJECTIFS

- **Connaître le positionnement et le rôle du manager associatif**
- **Adapter sa pratique managériale au profil de ses collaborateurs (salarié-e-s, bénévoles, emplois aidés etc.)**
- **Identifier les conditions d'un recrutement réussi**
- **Développer des pratiques professionnelles non discriminatoires lors du recrutement et des missions d'encadrement**

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Échanges d'expériences entre les participant-e-s
- Création d'une cartographie des acteurs et des lieux de gouvernance
- Simulation d'une procédure de recrutement
- Échanges et exercices sur les pratiques de non discrimination dans le fonctionnement quotidien d'une équipe associative

INTERVENANTES

- **Caroline SENEZ**
Consultante au sein de l'Institut pour le Développement d'Expérimentations Sociales et Territoriales (IDEST)
Maître de conférences à l'université Lille 3
- **Sophie PISK**
Conseillère-référente du Défenseur des droits pour le réseau Ile-de-France

PUBLICS CONCERNÉS

- Dirigeant-e-s, chargé-e-s de mission, coordinateur-ric-e-s, salarié-e-s et bénévoles (membres du bureau et du conseil d'administration) des associations en politique de la Ville en Essonne.

DURÉE

**2 journées
de 9h30 à 16h30**
(déjeuner non pris en charge par le CRPVE)

DATES

**Jeudi 7 et vendredi
8 décembre 2017**

LIEU

CRPVE
Maison Départementale
de l'Habitat (MDH)
1 bd de l'Écoute-s'il-Pleut
91000 ÉVRY

INSCRIPTION GRATUITE et OBLIGATOIRE

Remplir la fiche de la page 21

Pour plus d'informations

01 64 97 06 07
chmission1@crpve91.fr

ATTEINDRE L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES : LE RÔLE DES ASSOCIATIONS

L'ÉGALITÉ femmes-hommes est une priorité dans la conception et la mise en œuvre des actions portées par le contrat de ville. Les associations œuvrant pour et dans les quartiers prioritaires doivent aujourd'hui mener des projets qui concourent à promouvoir et atteindre l'égalité entre les femmes et les hommes, entre les filles et les garçons.

Cette ambition implique pour les acteurs associatifs, de mieux connaître les concepts liés aux problématiques d'inégalité entre les sexes et d'apprivoiser les méthodes spécifiques d'intégration de cette thématique dans leur activité.

AXES DE TRAVAIL

Comprendre pour agir

- Prendre conscience de la persistance des inégalités entre les femmes et les hommes
- Connaître les grandes notions de l'égalité entre les sexes
- Maîtriser le cadre juridique de la lutte contre les inégalités entre les femmes et les hommes
- S'affranchir de l'illusion de la « neutralité des actions »

Mettre en œuvre des actions pour l'égalité

- Identifier et réunir les conditions de réussite de projets de promotion de l'égalité entre les sexes
- Identifier et éloigner les freins à la mise en œuvre de tels projets
- Diagnostiquer, mettre en œuvre, évaluer : une affaire de méthodologie
- Mobiliser pour l'égalité : qui et comment ?



OBJECTIFS

- Connaître le contexte de la persistance des inégalités entre les femmes et les hommes
- Maîtriser les concepts relatifs aux problématiques d'égalité entre les sexes
- Mettre en œuvre des actions favorisant l'égalité entre les femmes et les hommes
- Identifier et mobiliser les acteurs clés de la promotion de l'égalité entre les sexes

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Conseils méthodologiques
- Mises en situation
- Études de cas pratiques
- Échanges d'expériences entre les participant-e-s

INTERVENANTE

- **Julie MURET**

Chargée de mission accompagnement des associations -
Gestion au Centre Hubertine Auclert, Centre francilien pour
l'égalité femmes-hommes

PUBLICS CONCERNÉS

- Dirigeant-e-s, chargé-e-s de mission, coordinateur-ric-e-s, salarié-e-s et bénévoles (membres du bureau et du conseil d'administration) des associations en politique de la Ville en Essonne.

DURÉE

**1 journée
de 9h30 à 16h30**

(déjeuner non pris en charge par le CRPVE)

DATE

**Jeudi 14 décembre
2017**

LIEU

CRPVE

Maison Départementale
de l'Habitat (MDH)
1 bd de l'Écoute-s'il-Pleut
91000 ÉVRY

INSCRIPTION GRATUITE et OBLIGATOIRE

Remplir la fiche de la page 21

Pour plus d'informations

01 64 97 06 07

chmission1@crpve91.fr

CALENDRIER

	DATES	LIEU
STAGE 1 Le droit du travail pour les associations	Jeudi 28 septembre de 9h30 à 16h30	CRPVE 1 bd de l'Écoute-s'il-Pleut 91000 ÉVRY
STAGE 2 Élaborer un projet et préparer son évaluation	Jeudi 12 et vendredi 13 octobre de 9h30 à 16h30	
STAGE 3 Créer le site internet de son association	Mardi 17 et mercredi 18 octobre de 9h30 à 16h30	Maison des Enfants et de la Nature salle informatique 9, chemin du Clotay 91350 Grigny
STAGE 4 Organiser sa recherche de financement et diversifier ses ressources	Mardi 7 et mercredi 8 novembre de 9h30 à 16h30	CRPVE 1 bd de l'Écoute-s'il-Pleut 91000 ÉVRY
STAGE 5 La communication des associations	Jeudi 16 et vendredi 17 novembre de 9h30 à 16h30	
STAGE 6 La comptabilité et la gestion associative	Mardi 28 novembre de 9h30 à 16h30	
STAGE 7 Le management associatif	Jeudi 7 et vendredi 8 décembre de 9h30 à 16h30	CRPVE 1 bd de l'Écoute-s'il-Pleut 91000 ÉVRY
STAGE 8 Atteindre l'égalité femmes-hommes : le rôle des associations	Jeudi 14 décembre de 9h30 à 16h30	



FICHE D'INSCRIPTION

Nom Prénom

Fonction

Nom de l'association

Adresse

CP Ville

Tél. Email

Adhérent-e au CRPVE Non adhérent-e au CRPVE

s'inscrit au(x) :

- STAGE 1** : Le droit du travail pour les associations
- STAGE 2** : Élaborer un projet et préparer son évaluation
- STAGE 3** : Créer le site internet de son association
- STAGE 4** : Organiser sa recherche de financement et diversifier ses ressources
- STAGE 5** : La communication des associations
- STAGE 6** : La comptabilité et la gestion associative
- STAGE 7** : Le management associatif
- STAGE 8** : Atteindre l'égalité femmes-hommes : le rôle des associations

Cette fiche d'inscription est à retourner :

- par courrier : CRPVE - 1 bd de l'Écoute-s'il-Pleut - 91000 ÉVRY
- par fax : 01 64 97 00 33
- par mail : formation@crpve91.fr

Une confirmation d'inscription vous sera envoyée par e-mail

Les adhérent-e-s au CRPVE sont prioritaires. Chaque stage doit être suivi dans son intégralité.

Tout désistement à un stage de formation doit impérativement être signalé au 01 64 97 06 07 ou par mail : formation@crpve91.fr

Le Centre de Ressources Politique

LE CRPVE, association créée en 2001, est né d'une volonté commune du Conseil départemental de l'Essonne, de l'État et des réseaux de professionnels.

Avec le concours de la Caisse des dépôts et consignations et du Conseil régional d'Île-de-France, il constitue un espace de qualification et d'échanges d'expériences et diffuse l'information nécessaire aux professionnels.

Au niveau national, le CRPVE s'inscrit dans le réseau constitué de 20 centres de ressources politique de la Ville, animé par le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET).

Le CRPVE s'adresse aux acteurs de la politique de la Ville (agents des collectivités locales et des services de l'État, élus, travailleurs sociaux, représentants associatifs...) et

aux professionnels relevant de services du droit commun qui exercent dans les quartiers en politique de la Ville du département de l'Essonne et des départements limitrophes dépourvus de centre de ressources : la Seine-et-Marne, le Val-de-Marne et les Yvelines. Désormais, il s'adresse également aux membres des Conseils citoyens de l'Essonne.

Définies par le cadre de référence national État/Centres de ressources politique de la Ville, les missions du CRPVE sont les suivantes :

- ❖ contribuer à l'animation des réseaux d'acteurs ;
- ❖ accompagner la montée en compétence des acteurs locaux ;
- ❖ capitaliser et diffuser la connaissance et les retours d'expériences.

Les thématiques investies par le CRPVE

- **Politique de la Ville**
- **Habitat/Logement/Cadre de vie**
- **Questions éducatives/Réussite éducative**
- **Santé et santé mentale**
- **Développement économique**
- **Égalité femmes-hommes et situation des femmes dans les quartiers**
- **Lutte contre les discriminations**
- **Immigration/Intégration/Interculturalité**

de la Ville en Essonne

Contribuer à l'animation des réseaux d'acteurs

Cette mission s'exerce dans une logique inter-acteurs, en mobilisant des professionnels issus de différentes institutions ou structures de proximité mobilisés en faveur de territoires cibles de la politique de la Ville, avec un principe de transversalité dont l'objectif est de décloisonner les cultures institutionnelles, les pratiques professionnelles et les territoires.

Qualifier pour accompagner la montée en compétences

Cette mission revêt différents modes d'intervention s'inscrivant dans la durée et s'appuyant sur une bonne connaissance du milieu local et partenarial :

- ❖ cycles de qualification fondés sur des échanges suivis entre pairs et dont le contenu et la pédagogie misent sur le partage d'expériences et de pratiques
- ❖ sessions de formation délivrant des connaissances formalisées en amont
- ❖ groupes de travail, journées thématiques, visites terrain, journées de sensibilisation, débats, expérimentations inter-sites, etc.

Modalités de mise en œuvre

- ❖ mise en place de programmes et cycles de formation pour les professionnels de la politique de la Ville et du droit commun
- ❖ mise en place de groupes de travail qualifiants et comités de pilotage de projets
- ❖ organisation de temps d'échanges entre acteurs et professionnels de la politique de la Ville et du droit commun : journées d'information et de réflexion, débats d'actualité, projections-débats, expositions, visites terrain
- ❖ accompagnement de projets des associations des quartiers prioritaires
- ❖ réalisation de recherche-action.

Capitaliser et diffuser la connaissance et les retours d'expérience

Cette mission consiste à formaliser les connaissances produites par les professionnels et les chercheurs, et à en organiser l'accumulation sélective par une démarche de capitalisation de ressources (documents, études...). Elle a également pour objet prioritaire la diffusion de l'information (actualités de la politique de la Ville, activités du CRPVE...).

Modalités de mise en œuvre

- ❖ animation du site internet www.crpve91.fr
- ❖ réalisation de publications print et web
- ❖ réalisation d'une démarche de capitalisation d'expériences
- ❖ gestion de l'information et de la communication à travers la newsletter *Expression Ville*
- ❖ gestion d'un espace documentaire et production de dossiers participants

Quelques chiffres 2016

- 1 961 participants en cumulé sur l'année
- 112 demi-journées et journées, dont :
 - ❖ 7 journées d'information et de réflexion et débats d'actualité
 - ❖ 72 journées de formation
 - ❖ 15 séances consacrées aux groupes de travail
 - ❖ 18 rencontres de réseaux de professionnels
- * 2 771 abonnés à la newsletter *Expression Ville*, 2 numéros annuels publiés
- * 11 884 visiteurs sur le site crpve91.fr
- * 7 espaces ressources en ligne
- * 45 mails d'information

CONTACT

Centre de Ressources Politique de la Ville en Essonne

Maison Départementale de l'Habitat (MDH)
1 boulevard de l'Écoute-s'il-Pleut
91000 ÉVRY

Tél. : 01 64 97 00 32

www.crpve91.fr

Information et inscription aux formations

Tél. : 01 64 97 06 07

Fax : 01 64 97 00 33

formation@crpve91.fr

